

COMMUNE DE HOMBOURG

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HOMBOURG SEANCE DU 04 JUILLET 2023

Présents : M. ENGASSER Thierry, Maire,

Mmes : BAGARD TRIPONEL Stéphanie, DESPRES Cécile, HAENEL Isabelle, PIERREZ Sabine, RAFFA Simone et SAUPIN Lila

MM : CARCHANO Sébastien, GRANDIDIER Noël, MOEBEL Raymond et RIEGERT Roland.

Excusés ayant donné procuration : M. LAURENT Jérôme (procuration à CARCHANO Sébastien) et M. TERNOIS James (procuration à Mme HAENEL Isabelle)

Absents : M. BRODHAG Sébastien et Mme DA SILVA Corinne

A été nommé secrétaire : M. WENTZ Nicolas, Directeur des Services

Ordre du jour :

01/ Approbation du compte-rendu de la séance du 22 juin 2023

02/ Attribution du marché « Aménagement extérieur du hangar communal en ZI »

03/ Divers

04/ Tour de table

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux présents et ouvre la séance.

Monsieur le Maire ajoute un point à l'ordre du jour :

- Remboursement de frais

01/ Approbation du compte-rendu de la séance du 22 juin 2023

Après lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve le compte-rendu du 22 juin 2023

02/ Remboursement de frais

Monsieur le Maire expose que dans le cadre d'une réfection de la décoration du Dorfhisla, Madame Lila SAUPIN a dû effectuer certains achats.

Il est proposé le remboursement de ces frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- décide de rembourser Madame Lila SAUPIN et fixe le versement à 1 019€, conformément aux justificatifs fournis par l'intéressée
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte y afférent.

02/ Attribution du marché « Aménagement extérieur du hangar communal en ZI »

Un appel d'offres a été lancé concernant le projet d'aménagement extérieur du hangar communal situé en zone industrielle.

Il est proposé d'attribuer le marché comme suit :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
UNIQUE	CREATIV TP	142 135,40€ HT	170 562,48€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer le marché à l'entreprise mentionnée ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son adjoint Raymond MOEBEL, à signer le marché en question

03/ Divers

- Licence IV : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de louer la licence IV à Monsieur Marc Jacquinot dans le cadre de l'ouverture prochaine de son restaurant. Le montant de 100€ par mois est évoqué.
Une rencontre est prévue à ce sujet à la rentrée.
Ce point sera rediscuté lors d'une prochaine séance.

La séance est levée à 20h00.